

Numéro délibération : 2020 - 05

L'an deux mil vingt, le vingt-et-un février à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain DI STEFANO, Maire.

Convocation du 13 février 2020

Présents : Patricia PAILLOUX, Jean HUTTEAU, Cédric CORMIER, Emmanuel VERDONI, Françoise ROUAULT, Christelle GUERIN, Muriel FOUCHÉ, Olivier DURAND, Bruno CHAVANES, Jackie BRUNEAU, Roland BOUREILLE, Jean-Pierre PASQUET.

Secrétaire de séance : Bruno CHAVANES

Absente excusée : Palmyre VOIZE

Objet : Tarifs de location d'une salle de la commune

Le Conseil municipal,

Vu sa délibération n° 2020-05 relative au Règlement pour la location et l'utilisation de la salle de "L'Atelier" ;

Après en avoir délibéré,

Fixe les tarifs de location de la salle de "L'Atelier", ainsi que des cautions, à compter du 1^{er} mars 2020 :

- pour une journée.....200 €
- pour deux jours consécutifs 250 €
- pour une période allant du samedi au dimanche
de la seconde semaine.....300 €
- pour des périodes plus longues.....en fonction de la durée

Montants des deux chèques de caution à fournir : 100 € et 500 €

Par ailleurs, pour toute location de la salle à des fins d'utilisation commerciale, le Conseil municipal fixera, pour chaque demande, le montant de la location en fonction des caractéristiques de l'utilisation et des moyens susceptibles d'être déployés.

Extrait certifié conforme,
Le Maire,


Alain DI STEFANO



Nb de conseillers en exercice : 14

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au Registre des délibérations